

Bonjour,

Les associations d'alumni des grandes écoles ont été invitées la semaine dernière à SciencesPo pour une présentation, par leurs auteurs, **Alexandre Florentin et Maud Lelièvre, élus au Conseil de Paris** d'un document adopté il y a quelques jours à l'unanimité « **transpartisane** » sous le titre «**Paris à 50°C : Comment Paris doit se préparer au changement climatique ?**» ([Télécharger le document](#))

Ce texte ne représente pas à ce stade un engagement de la Ville de Paris, mais une réflexion sur l'**adaptation**, dont les élus ont décidé de tenir compte, mais naturellement les décisions qu'ils prennent au quotidien tiennent compte de beaucoup d'autres choses. Puisqu'ils ont connaissance de cette réflexion, tous les « **sachants** » qui le lisent peuvent se poser la question de la cohérence et de l'exhaustivité de ce qui est écrit. Mais parviendront-ils à échanger entre eux pour faire apparaître une **intelligence collective** pour faire progresser cette réflexion ?

Nous nous bornerons ici à faire quelques remarques sur ces 260 pages, qui sont déjà étayées par des références sérieuses. N'hésitez pas à **lire le document** et à **réagir sur nos commentaires**.

La démarche intellectuelle paraît logique et positive, avec une conscience réaliste des enjeux et des contraintes, mais l'oxymore n'est pas loin quand on prétend « canaliser l'imprévisible »

L'axe de travail sur la **forme urbaine** et son adaptation au changement climatique est présenté de façon pédagogique. Les problématiques des différents domaines sont bien identifiées et les experts interrogés ont ébauché les complexités.

Les auteurs ont bien noté qu'il ne s'agit que d'un **point de départ** : le **cycle de l'eau dans la ville** mériterait d'être abordé de façon plus précise, ne serait-ce que pour vérifier que les **besoins** en eau non potable (pour la végétalisation de la ville) et en eau potable (pour les besoins des habitants) seront bien satisfaits dans les périodes de canicule. **Le sol** dans son ensemble constitue la ressource qui se reconstitue au cours de l'année, mais pour l'adaptation aux problématiques de réchauffement il faut avoir réalisé les **réservoirs** et les **canalisations** qui permettent de satisfaire des besoins locaux pendant la canicule, qui peuvent être très **différents** selon l'occupation des différents points du territoire. Il faut donc **se préparer** à gérer des **priorités**, ce qui implique des systèmes d'information, avec une composante **technique**, qui permet à des exploitants convenablement formés d'**agir** sur les leviers dans le sens qui va bien, et une composante **politique** pour **avertir** et **expliquer** ce qui se passe à ceux qui ne peuvent en voir que les conséquences.

La politique de **rénovation thermique** des bâtiments est à préciser en ce qui concerne les surfaces vitrées si l'on veut réduire leur consommation énergétique. Mais **faire installer des volets extérieurs** sur les fenêtres des appartements qui sont au sommet des immeubles est en soi un **projet d'envergure**. Bien que la question de la **compétence juridique** des décideurs qui vont lancer un tel projet ne soit qu'un aspect parmi d'autres, les outils que la ville met en œuvre actuellement, comme le renouvellement du **Plan local d'urbanisme PLU** ne sont pas adaptés pour créer de telles obligations. D'une façon générale d'ailleurs, les réglementations techniques lorsqu'elles évoluent, s'appliquent d'abord aux objets nouveaux. La spécificité des politiques d'adaptation est justement de considérer principalement ce qui doit être fait sur des **objets**

**existants** qui sont fondamentalement hétérogènes puisque chacun d'eux a eu une histoire différente.



(Crédits Roofscapes)

Les problématiques des **Ilôt de chaleur urbain (ICU)** sont traitées dans le détail dans le document. La **végétalisation** des bâtiments étant l'une des manières de prévenir la formation de ces ICU ou d'en réduire les effets. Le choix des **matériaux** qui réagissent aux **flux d'énergie solaire** et à la **température** est aussi un moyen de réduire le comportement de la ville que certains décrivent comme un grand radiateur qui dégage beaucoup de chaleur pendant les soirées d'été.

Des solutions sont envisagées, inspirées des « altanes », constructions en bois qui sert de terrasse « par-dessus » aux habitations vénitienne. (Page 116) Elles ne feront certainement pas l'unanimité, mais permettent d'engager des discussions entre des acteurs qui vont avoir à s'entendre d'une manière ou d'une autre.

Par contre les solutions pour le **monde du travail en ville** ne sont pas identifiées à ce stade. Arrêter les chantiers de construction et de travaux publics comme celui de la page 42 n'est évidemment pas une « solution » à l'adaptation.

Ne serait-il pas nécessaire d'examiner dans les travaux qui doivent être faits « **sur le chantier** », ceux qui nécessitent des manipulations d'objets « autour des postes de travail » de ceux qui sont les moyens d'**approvisionner** les postes de travail, ici réalisés avec des brouettes ? Et peut-on imaginer des moyens de **protéger** les espaces où l'on travaille des rayons du soleil ?



Le travail en usine a bénéficié de **progrès dans les processus** qui ont permis de mieux les adapter aux besoins physiologiques des opérateurs, avec par exemple une assistance robotique, qui évite la chaleur et le bruit des machines ainsi que les Troubles Musculosquelettiques TMS. D'autres professions devront continuer à travailler à l'extérieur, et donc à se protéger elles-mêmes pour

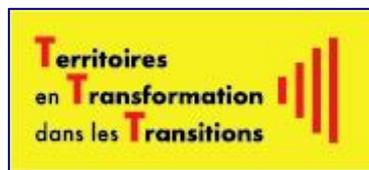
pouvoir protéger les autres. Ne faudrait-il pas examiner globalement l'ensemble de cette question, dans laquelle se posent des questions de **logistique urbaine** qui est peu abordée dans le document ?

A noter qu'un **exercice** « simulation de crise Paris à 50 degrés » sera réalisé en octobre 2023 pour « armer le territoire et les habitants à un scénario de chaleur extrême » à l'échelle de micro quartiers du 19ème et du 13ème arrondissements.

Bien à vous

Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT

[Commenter cette lettre ou une lettre précédente](#)



[Commenter une information d'un bulletin d'URBA 2000 ou rechercher un article de la veille](#)  
[Proposer une autre personne pour recevoir les bulletins d'information hebdomadaires](#)  
[Se désinscrire pour ne plus recevoir de bulletins d'information.](#)